

Malveillance ou incompréhension

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **74 (1945)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un pied plat: Un être vil.
Un panier percé: Celui qui dépense beaucoup.
Une poule mouillée: Un poltron.
Un puits de science: Une personne très savante.
Une poigne de fer: Beaucoup d'autorité et d'énergie.
Un pays de cocagne: Où règne l'abondance.
Un pique-assiette: Un parasite.
Une pomme de discorde: Personne ou chose qui est un sujet de discorde.
Une pie borgne: Une bavarde.
Une pie-grièche: Une personne acariâtre.
Une sainte-nitouche: Une hypocrite.
Une tête carrée: Un entêté.
Un trompe-la-mort: Celui qui a la vie dure.

Malveillance ou incompréhension

Telle est la conclusion à tirer de l'entrefilet paru à la page 46 du *Faisceau mutualiste* du 1^{er} juin 1945, intitulé : *Le programme de dessin du renouvellement de brevet*. L'auteur de ces lignes n'a pas dû beaucoup pratiquer le dessin au tableau noir jusqu'à ce jour, car il serait à même de juger que toutes les questions proposées à l'étude ne comportent pas de difficultés. En effet, il s'agit d'un croquis schématique à exprimer et non pas d'une peinture ou d'un dessin savant. Notons que la documentation nécessaire à l'élaboration de ces croquis peut se trouver dans n'importe quel petit dictionnaire illustré. Quant aux questions se rapportant à notre canton, chalet de la Gruyère par exemple, les cartes postales en reproduisent d'innombrables vues tant intérieures qu'extérieures. Mais voilà ! Il s'agit de se donner la peine de se documenter et de préparer ces questions, évidemment c'est un travail ! Le correspondant, avec beaucoup de bienveillance, dit que des spécialistes du dessin qu'il a interrogés ont déclaré qu'ils seraient eux-mêmes embarrassés devant tant de matières. Mais bien sûr, j'en suis convaincu et moi-même malgré mon « vaniteux étalage et mon inutile dispersion », je serais incapable d'exécuter tout de go quoi que ce soit, sans une préparation préalable, qu'il s'agisse d'une mouche, d'un cheval, d'un coquillage, etc. si je n'ai pas dessiné auparavant ces sujets. Le plus grand artiste serait logé à la même enseigne. Mais de grâce, réfléchissez. Les questions que vous incriminez sont précisément publiées en mai pour que les candidats intéressés puissent les préparer pour le mois de septembre. C'est donc un délai de quatre à cinq mois qui leur est octroyé à cet effet. En outre, toutes les questions posées à l'examen comportent plusieurs croquis, de sorte que les candidats ont le choix de dessiner celui ou ceux qu'ils croient savoir le mieux exprimer.

J'ai malgré tout, après quarante ans d'expériences dans l'enseignement (primaire et secondaire, Collège et gymnase, Ecole normale, Ecole des Arts et Métiers, etc.), assez de sens pédagogique et de bon sens tout court pour pouvoir proposer annuellement une douzaine de questions en vue de la préparation aux examens de renouvellement du brevet.

Et maintenant, puisqu'il est dit qu'un homme renseigné en vaut deux, je souhaite à notre interlocuteur d'être cet homme-là !

JEAN BERCHIER, *professeur de dessin*.